

Le partenariat du mois



Juin 2023

L'accord-cadre entre Aix Marseille Université et l'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE 13) traduit une volonté commune : rapprocher durablement l'université et le tissu économique local pour mieux accompagner les étudiants vers l'emploi, l'entrepreneuriat et les compétences de demain.

Organisation interprofessionnelle représentative de plus de 14 000 entreprises du territoire, l'UPE 13 fédère des structures de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. À travers ce partenariat, amU renforce son lien avec un réseau économique majeur des Bouches-du-Rhône, au service de la professionnalisation des étudiants, de l'innovation et du dialogue entre monde académique et monde de l'entreprise.

Bénéfices pour les étudiants d'amU :

Mieux comprendre l'entreprise et ses attentes

- Intervention de professionnels et de dirigeants membres de l'UPE 13 au sein des formations d'amU ;
- Participation à des conférences, forums et temps d'échange pour mieux appréhender les réalités du monde économique ;
- Une meilleure connaissance des compétences attendues par les entreprises du territoire et des évolutions du marché de l'emploi.

Créer des passerelles vers l'emploi et l'entrepreneuriat

- Accès facilité à des stages, alternances, recrutements et opportunités de mise en relation avec les entreprises adhérentes de l'UPE 13 ;
- Organisation d'actions conjointes autour de l'orientation, de l'insertion professionnelle et de la découverte des métiers ;
- Développement d'initiatives en faveur de l'esprit d'entreprendre et de la création d'activité, en lien avec les actions portées par amU et le PEPITE PROVENCE.

« Grâce à cet accord, amU consolide son ancrage dans le tissu économique des Bouches-du-Rhône et affirme sa volonté de rapprocher toujours davantage l'université, les entreprises et les talents du territoire. »

Bénéfices pour les personnels amU :

Renforcer le lien entre formation et besoins du territoire

- Contribution des membres de l'UPE 13 à la professionnalisation des cursus et à leur adaptation aux évolutions des métiers ;
- Participation possible aux conseils de perfectionnement et aux réflexions sur l'adéquation entre formation et emploi ;
- Renforcement des échanges entre l'université et les entreprises sur les compétences, les besoins sectoriels et les attentes du tissu socio-économique local

Faire émerger des coopérations autour de l'innovation et de la formation continue

- Développement de synergies autour de l'innovation, en lien avec les entreprises adhérentes de l'UPE 13 ;
- Possibilité d'accompagner les membres de l'UPE 13 sur des enjeux de formation continue, VAE, montée en compétences et évolution professionnelle ;
- Ouverture de nouvelles coopérations avec les structures d'innovation d'amU, notamment dans le cadre de Campus Eco et des dynamiques de valorisation.

Vous voulez plus d'infos ?
Vous souhaitez nous
proposer un partenariat ?
Contactez nous
vp-fondation@univ-amu.fr



amU Fondation
Aix Marseille Université